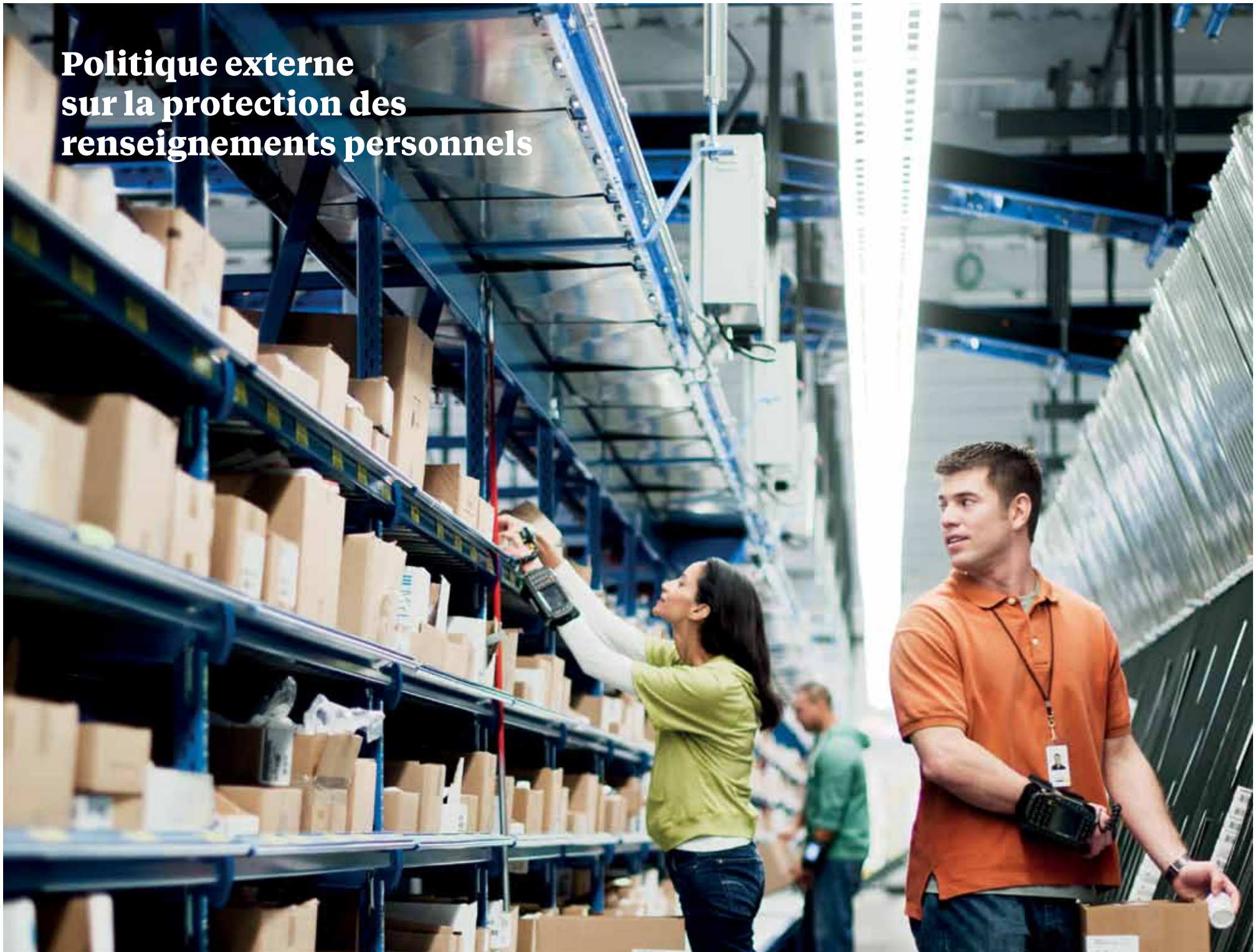

La Corporation McKesson Canada
Politique externe sur la protection des renseignements personnels



**Politique externe
sur la protection des
renseignements personnels**



Politique externe sur la protection des renseignements personnels

La Corporation McKesson Canada

Objet

La présente Politique sur la protection des renseignements personnels (la « **Politique** ») décrit les politiques de la Corporation McKesson Canada (y compris ses filiales et entités affiliées canadiennes, collectivement « McKesson Canada ») en ce qui a trait à la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels par McKesson Canada.

McKesson Canada, fournisseur d'une gamme complète de solutions pour améliorer la qualité, la sécurité et le coût des soins prodigués aux patients dans le secteur des soins de santé canadien, prend l'engagement de protéger la confidentialité, la sécurité et l'exactitude des renseignements personnels, y compris les renseignements personnels sur la santé, qui sont recueillis, utilisés, communiqués et conservés par McKesson Canada.

La présente politique s'applique à toutes les unités opérationnelles de McKesson Canada et peut être complétée par d'autres politiques et procédures en vigueur au sein des unités opérationnelles de McKesson Canada.

Dans la présente politique, les renseignements personnels et les renseignements personnels sur la santé sont collectivement appelés « renseignements personnels ».



Principes de protection des renseignements personnels

La collecte, l'utilisation et la communication sécurisées des renseignements personnels sont essentielles aux opérations commerciales de McKesson Canada et McKesson Canada vise à offrir le meilleur service à la clientèle dans le respect de nos obligations de protection des renseignements personnels sous le régime des lois fédérales et provinciales en la matière.

Les méthodes employées par McKesson Canada pour recueillir, utiliser, communiquer et conserver les renseignements personnels seront conformes à toutes les lois fédérales et provinciales applicables. Il s'agit notamment, selon le cas, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (« LPRPDE »), les *Personal Information Protection Acts* en vigueur en Alberta et en Colombie-Britannique ainsi que la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (Québec).

McKesson Canada respecte aussi, selon le cas, les lois sur la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels sur la santé conformément à l'*E-Health (Personal Health Information Access and Protection of Privacy) Act* de la Colombie-Britannique, la *Health Information Act* de

l'Alberta, la *Loi sur la protection des renseignements médicaux personnels* du Manitoba, la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* de l'Ontario, la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* du Nouveau-Brunswick, la *Personal Health Information Act* de Terre-Neuve-et-Labrador et la *Personal Health Information Act* de la Nouvelle-Écosse. La présente politique s'inspire des dix principes/pratiques équitables clés de protection des renseignements personnels qui font partie de la LPRPDE et des autres lois canadiennes en la matière.

Les renseignements personnels que McKesson Canada recueille varieront selon la situation, mais peuvent comprendre ce qui suit :

- les noms, adresses, numéros de téléphone, adresses courriel et autres coordonnées des membres du public qui font affaire avec McKesson Canada ou qui sont des patients pour qui McKesson Canada fournit des services, directement ou par ses clients;
 - des renseignements financiers, notamment des renseignements sur le crédit, des personnes qui font affaire avec McKesson Canada ou qui obtiennent des services de cette dernière;
 - des renseignements sur les assurances pour la prestation de soins de santé ou autres services connexes;
 - des renseignements sous forme d'enregistrements de la voix des personnes qui communiquent avec McKesson Canada.
1. **Responsabilité :** McKesson Canada est responsable des renseignements personnels dont elle a la gestion. McKesson Canada s'engage à observer des normes élevées d'honnêteté, d'intégrité et d'éthique dans toutes ses opérations. Ceci comprend le respect de la sécurité et de la confidentialité des renseignements personnels recueillis, utilisés, communiqués et conservés par McKesson Canada. Cet engagement fait partie intégrante de la fondation culturelle de McKesson Canada comme en témoignent les principes directeurs JE M'ENGAGE, soit l'intégrité, les clients d'abord, la responsabilité, le respect et l'excellence, qui guident nos relations commerciales.
 2. **Détermination des fins de la collecte des renseignements :** McKesson Canada recueille, utilise et communique les renseignements personnels aux fins suivantes :
 - a. fournir des produits et des services aux personnes ou dans l'exécution de contrats de services;
 - b. administrer et gérer les opérations de McKesson Canada;
 - c. répondre aux demandes de renseignements et autres demandes de membres du public relativement aux produits et services de McKesson Canada;
 - d. enquêter sur des atteintes réelles ou potentielles aux lois applicables;
 - e. respecter les exigences légales et réglementaires;
 - f. faire respecter ou protéger nos droits;
 - g. en lien avec une opération commerciale, notamment une opération portant sur la vente ou le transfert de notre entreprise;
 - h. atteindre d'autres fins permises ou prescrites par la loi.
 3. **Consentement :** Sous réserve de ce que permet la loi applicable, une personne doit être informée de toute collecte, utilisation ou communication de renseignements personnels qui la concernent et y consentir et McKesson Canada veillera

à ce que les intéressés se voient accorder l'occasion de donner leur consentement éclairé au moment de la collecte dans tous les cas où la loi le prescrit et conformément à la présente politique.

4. Limitation de la collecte : McKesson Canada limitera la collecte de renseignements personnels à ce qui est nécessaire aux fins déterminées ci-dessus. Les renseignements seront recueillis de façon honnête et licite et, s'il y a lieu, ils seront recueillis en vertu d'ententes contractuelles. Dans certains cas, les renseignements seront recueillis de sources autres que la personne concernée, par exemple des tiers qui déclarent avoir le droit de communiquer ces renseignements à McKesson Canada. Des renseignements peuvent aussi être recueillis comme le prescrit ou le permet la loi applicable.

5. Limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation : McKesson Canada reconnaît que ses clients peuvent lui fournir des renseignements sensibles. Des renseignements personnels ne peuvent être utilisés ou communiqués à des fins autres que celles auxquelles ils ont été recueillis, à moins que la personne concernée n'y consente ou que la loi ne l'exige ou ne le permette.

On ne doit conserver les renseignements personnels qu'aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des fins déterminées ou comme le prescrit la loi. McKesson Canada limite l'accès aux renseignements personnels aux employé(e)s, aux entrepreneurs et aux mandataires qui ont besoin de les connaître. Les personnes qui ont besoin d'avoir accès à des renseignements personnels ne peuvent le faire que si l'accès est nécessaire et relève des responsabilités inhérentes à leur poste ou fonctions, si l'accès est prescrit ou permis contractuellement ou autrement en vertu de la loi applicable et conformément à la présente politique.

À l'exception des situations décrites ci-dessus, les employé(e)s de McKesson Canada ne sont pas autorisés à accéder aux renseignements personnels de clients ou à utiliser ces renseignements.

À l'occasion, des renseignements personnels recueillis par McKesson Canada peuvent traverser des frontières provinciales ou nationales (y compris aux États-Unis). Ces renseignements personnels seraient alors soumis à une réglementation juridique extérieure aux restrictions organisationnelles mises en place par McKesson Canada.

6. Exactitude : Les renseignements personnels doivent être aussi exacts, complets et à jour que l'exigent les fins auxquelles ils sont destinés. McKesson Canada ne mettra à jour les renseignements personnels qu'au besoin pour réaliser les fins identifiées ou sur avis de l'intéressé ou de tout autre représentant légalement autorisé. Les personnes qui souhaitent mettre à jour leurs renseignements personnels peuvent en faire la demande par courriel à la Directrice, Conformité corporative de McKesson Canada : compliance@mckesson.ca. McKesson Canada se conformera alors à toutes les lois applicables.

7. Mesures de sécurité : McKesson Canada prendra toutes les mesures et les précautions appropriées de sécurité matérielle, technique et administrative pour sécuriser les renseignements personnels. Les renseignements personnels sont protégés au moyen de mesures de sécurité correspondant à leur degré de sensibilité et conformément à la politique de McKesson Canada sur la sécurité des TI.

Les fournisseurs, entrepreneurs et mandataires qui travaillent pour ou avec McKesson Canada sont contractuellement tenus d'employer les mesures et les précautions appropriées de sécurité

matérielle, technique et administrative pour sécuriser les renseignements personnels et ils doivent avoir en place des politiques et des pratiques de protection des renseignements personnels, y compris des politiques et des pratiques de sécurité des données, qui sont au moins aussi restrictives que la présente politique.

Les employé(e)s et entrepreneurs de McKesson Canada doivent utiliser des procédés sécurisés pour maintenir l'intégrité des renseignements de l'entreprise et de la clientèle, notamment l'utilisation de chiffrement sécurisé, dans tous les cas où des renseignements personnels sont transmis sur des réseaux publics ou sont stockés sur des appareils portables ou mobiles utilisés ou transportés à l'extérieur des bureaux de McKesson Canada.

8. **Transparence :** McKesson Canada rendra facilement accessibles ses politiques et ses pratiques concernant la gestion des renseignements personnels ainsi que les coordonnées de son agent de la protection de ces renseignements.

9. **Accès aux renseignements personnels :**

McKesson Canada veillera à ce qu'il y ait des politiques et des pratiques en place pour assurer que les gens puissent avoir accès à leurs renseignements personnels sur demande, sous réserve de certaines exceptions prévues dans la législation applicable relative à la protection des renseignements personnels.

Ces exceptions peuvent comprendre le coût prohibitif des renseignements à fournir, le fait que les renseignements personnels contiennent des détails sur d'autres personnes, l'existence de raisons d'ordre juridique, de raisons de sécurité ou de raisons d'ordre commercial exclusives et le fait que les renseignements sont protégés par le secret professionnel ou dans le cours d'une procédure de nature judiciaire.

Les personnes qui font une telle demande doivent savoir que leur droit d'accès à leurs renseignements personnels n'est pas absolu. McKesson Canada peut refuser ces demandes d'accès lorsque la loi ou les règlements applicables le prescrivent. Il est également possible que les renseignements personnels n'existent plus, ou qu'ils aient été rendus anonymes, conformément aux pratiques de conservation des renseignements en vigueur chez McKesson Canada.

10. **Possibilité de porter plainte à l'égard du non-respect des principes :**

Les personnes qui veulent porter plainte à l'égard du non-respect par McKesson Canada de ces principes peuvent s'adresser à la Directrice, Conformité corporative de McKesson Canada à l'adresse courriel suivante : compliance@mckesson.ca. McKesson Canada fera enquête sur toutes les plaintes et, au besoin, elle prendra les mesures qui s'imposent pour les régler.



Renseignements connexes

McKesson Canada est formée de plusieurs unités opérationnelles dont chacune peut exercer une ou plusieurs fonctions qui font l'objet de la présente politique. Chacune des ces unités opérationnelles doit limiter la collecte, l'utilisation ou la communication des renseignements personnels aux activités ou services qu'elles exercent ou dispensent, que ce soit pour la personne de qui les renseignements ont été recueillis, pour les opérations de la clientèle de l'unité opérationnelle ou aux propres fins de l'unité opérationnelle. Une unité opérationnelle de McKesson Canada ne peut communiquer de renseignements personnels à une autre fonction au sein de son unité ou à une autre unité opérationnelle de McKesson Canada d'une manière qui viole la collecte, l'utilisation et la communication permises de renseignements personnels comme il est prévu dans la présente politique. Dans tous les cas, les unités opérationnelles doivent veiller à ce que les renseignements personnels soient protégés par des mesures de sécurité en tout temps.

S'il y a lieu, McKesson Canada peut également avoir en place des politiques et des procédures plus détaillées régissant la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels pour certaines activités commerciales en particulier. Le cas échéant, ces politiques seront disponibles sur le site Web de McKesson Canada.

Questions et personne-ressource chez McKesson Canada

Si vous avez des questions sur la présente politique, veuillez communiquer avec la Directrice, Conformité corporative de McKesson Canada à compliance@mckesson.ca.

Mises à jour de la présente politique

McKesson Canada révisera périodiquement la présente politique et la mettra à jour au besoin pour tenir compte de changements apportés aux lois et règlements applicables. Le cas échéant, les mises à jour seront affichées sur le site Web de McKesson Canada. Veuillez consulter notre site Web pour vous assurer d'avoir la politique sur la protection des renseignements personnels la plus à jour.



Affaires juridiques, bureau de la Conformité
et d'éthique

McKesson Canada
4705, rue Dobrin
Saint-Laurent (Québec) H4R 2P7

www.mckesson.ca